RAPPORT D'ATELIER DE LANCEMENT DE LA MISE A JOUR DE LA POLITIQUE NATIONALE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

02 juillet 2021

Webinaire à partir du Bureau BCCCREDD+ Nanisana

Organisé par : le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Bureau National des Changements Climatiques et de la Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts.

Réalisé par :

Avec l'appui de :

I- Contexte et justification

L'élaboration de la Politique Nationale de Lutte contre le Changement Climatique (PNLCC) de Madagascar en 2011 s'inscrit dans la mise en œuvre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et du Protocole de Kyoto. L'objectif étant de gérer efficacement le changement climatique de manière à ce que les effets néfastes qu'il a sur les différents secteurs et dans divers domaines soient réduits au minimum.

Il s'agit d'un document de référence national sur les grandes lignes d'actions à entreprendre ainsi que les grandes orientations de lutte contre le changement climatique axées sur les stratégies de mise en œuvre. Il permet ainsi d'inciter les investisseurs et les partenaires techniques et financiers à intervenir dans le domaine du changement climatique.

L'accord de Paris sur le climat, ratifié par Madagascar en 2016, confirme l'engagement de Madagascar dans la lutte contre les changements climatiques. Les Contributions Déterminées Nationales ont été déposées afin de matérialiser cette ratification.

Par ailleurs, pour la mise en œuvre de la politique, Madagascar s'est lancé en 2019 dans l'élaboration d'un plan d'action (PANLCC) dont l'opérationnalisation s'articule autour des cinq grands axes stratégiques de la politique elle-même, à savoir :

- Renforcer les actions d'adaptation au changement climatique ;
- Réaliser des actions d'atténuation au profit du développement durable ;
- Intégrer le changement climatique à tous les niveaux ;
- Développer des financements pérennes ;
- Promouvoir la recherche, le développement et le transfert de technologies.

Il s'avère maintenant nécessaire d'effectuer une mise à jour de cette politique afin de l'aligner à son plan d'action, et d'y intégrer également les nouvelles thématiques qui n'ont pas encore été prises en compte. Cette mise à jour sera donc effectuée avec l'appui de la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) Madagascar et assuré par le groupe de consultants Climatlas.

II- Déroulement de l'Atelier

2.1 - Ouverture officielle de l'Atelier

Grâce à la volonté des organisateurs d'atteindre la plus large audience possible en termes de participants dont les responsables au niveau des Régions, il a été proposé d'organiser un atelier « en ligne » pour le lancement de la mise à jour de la PNLCC. L'atelier a vu la participation de quatre-vingt-dix participants, issus de différentes institutions.

2.1.1 Discours du représentant résident de la fondation Friedrich Ebert Stiftung

Le Représentant résident de la fondation Friedrich Ebert Stiftung à Madagascar, Monsieur Constantin Grund a commencé les séries de discours officiels en axant le sien sur le problème posé par le changement climatique actuel et par la nécessité d'avoir des instruments adéquats pour y faire face. Il s'est excusé de ne pas pouvoir participer à l'atelier malgré sa bonne volonté, étant retenu pour d'autres activités plus urgentes.

2.1.2- Discours de Madame la représentante du Ministre

Madame la représentante du Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, en la personne de Madame Herintsitohaina RAZAKAMANARIVO, Coordonnateur Général de l'Organe de coordination des actions stratégiques pour la Diplomatie Verte et des Organismes Rattachés, a commencé par souhaiter la bienvenue à tous les participants. Elle a ensuite introduit l'objet de l'atelier qui est le lancement de la révision de la PNLCC. C'est un processus qui est en cours et en phase avec la formulation de l'établissement du programme décennal au niveau du secteur environnement. Elle a indiqué également l'élaboration des stratégies par rapport aux différents enjeux environnementaux que le ministère fait face dans le cadre de la lutte contre le changement climatique au niveau du territoire national. Elle souhaite que cet atelier soit fructueux comme énoncé par le représentant du FES. Ainsi, elle a ouvert officiellement l'atelier au nom de Madame le Ministre, tout en adressant ses remerciements au représentant de FES et à tout(e)s les participant(e)s.

2.2 Mise en contexte et présentation du programme de l'atelier

Madame Lovakanto RAVELOMANANA, coordonnatrice du projet BNCCREDD+ a ensuite pris la parole en faisant la mise en contexte. La PNLCC a été déjà publiée en 2011. Depuis cette décennie, on constate qu'il y a beaucoup de changements au niveau de l'état du climat. D'où la nécessité de la réalisation de la mise à jour de cette PNLCC. Elle a adressé un vif remerciement à l'endroit de la fondation FES qui est le partenaire du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable pour financier cette mise à jour de la politique PNLCC. Elle incite les invités à participer activement à cet atelier.

Le modérateur, en la personne de Madame Ambinintsoa HERITOKILALAINA du BNCCCREDD+, a d'abord introduit l'atelier en énonçant le contenu de l'agenda :

Horaire	Thèmes	Intervenants
09:20-09:45	**Présentation 1 :** - Présentation des démarches méthodologiques pour la révision de la PNLCC	Consultant
09:45-10:15	Série de questions réponses	Participants
10:15-11:00	**Présentation 2 :** - Présentation de l'état d'avancement actuel pour la mise en œuvre de la démarche o Recueil des orientations stratégiques pertinentes pour la mise en œuvre de la	Consultant

	mise en œuvre de la CCNUCC et de l'Accord de Paris ○ Résultat de l'analyse initiale de la PNLCC et des documents stratégiques nationaux existants Les principales orientations politiques en matière de lutte contre les changements climatiques à partir des documents stratégiques nationaux existants	
11:00- 11:30	Série de questions réponses	Participants
11:30-11:45	Récapitulatifs de l'atelier	BNCCREDD+, Consultants
11:45- 12:00	Remerciements et mots de clôture	BNCCREDD+

Elle a ensuite donné la parole au consultant. Le consultant a présenté tour à tour le contexte, les objectifs et les démarches méthodologiques pour l'élaboration de la mise à jour.

2.3 Présentation 1 - Démarches méthodologiques

2.3.1-Contexte de mis à jour de la PNLCC

- Madagascar a élaboré la PNLCC en 2011. L'accord de Paris, qui constitue un nouveau traité climatique international, a été adopté en 2015. Pour le cas de Madagascar, on constate une augmentation de l'émission nationale et une aggravation des impacts du réchauffement planétaire. Il en résulte de l'insécurité alimentaire dû à l'allongement de la saison sèche, inondations, cyclones et tous les impacts induits (ex. migrations climatiques).
- Il devrait donc y avoir de nouveaux paramètres exigeant le renforcement des politiques et mesures pour combattre les changements climatiques et surtout, la nécessité de mettre à jour la PNLCC.

2.3.2-Objectifs du mandat des consultants

L'Objectif principal est de mettre à jour la PNLCCC, tenant compte du contexte international, des orientations politiques et des réalités nationales actuelles et des projections socio-économiques. Les Objectifs spécifiques portent sur trois points à savoir:

- Mettre en cohérence la Politique Nationale révisée avec les démarches mondiales
- Développer les axes stratégiques, reflétant les besoins, les réalités et les projections socio-économiques et environnementales; et
- Elaborer la Politique Nationale révisée.

2.3.3-Les démarches méthodologiques

Les démarches méthodologiques consistent à définir les voies et moyens pour parvenir à l'élaboration d'une politique nationale répondant aux exigences des situations climatiques actuelles et futures, conforme aux politiques et réalités au niveau national et international.

ClimAtlas a présenté les différentes étapes et méthodes concernant :

- la définition des enjeux climatiques nationaux faisant ressortir les aléas et risques climatiques, les émissions et le niveau des puits carbone;

- les démarches internationales (CCNUCC, Accord de Paris, Décisions) qui constituent les lignes directrices globales ;

- l'évaluation de la pertinence des axes et des éléments de la PNLCC pour en dégager également les recommandations par rapport aux enjeux climatiques et l'alignement avec les démarches internationale.

Cette approche aboutira ensuite par la description de la vision, des objectifs, des axes stratégiques révisés ainsi que les modalités pour y parvenir.

Cette présentation sur les démarches méthodologiques a été suivie par des séances de questions/réponses. Ci-après les questions, remarques et/ou observations des participants.

2.4 Questions\réponses sur les démarches méthodologiques

M. Paul RALISON Expert national en inventaire GES du secteur déchet

Les critères de mise à jour de PNLCC sont les nouveaux paramètres internationaux intervenus durant les dix dernières années dans le CC. Nous avons élaboré beaucoup de politique. Mais l'application de ces politiques fait défaut ou il se peut que leurs suivis soient défaillants. Dans la méthodologie du consultant, l'évaluation porte sur la pertinence, l'efficacité, l'effectivité, l'efficience et l'incidence de la PNLCC actuelle. La réalisation correcte de cette évaluation est très importante. Elle permet de savoir : jusqu'où est impacté par l'application de cette politique ? et comment a été l'efficacité de sa mise en œuvre ?

Il est temps d'exploiter le méthane considérable dégagé par les latrines. Il est temps de penser à la réalisation de bioréacteur communautaire au niveau des fokontany. Le biogaz répond à la problématique énergétique sur l'usage de bois énergie. Les infrastructures de biogaz y afférentes sont palpables et contribuent directement à l'atténuation.

Mr LALASON Aimé Marcelin

Il demande de donner plus d'explication sur les lacunes et les efficacités de la PNLCC actuelle. C'est à partir de ces résultats qu'on va réaliser la mise à jour.

Mr Haniela RANDRIANJAFISON, de l'USAID Hay Tao

Concernant le questionnaire en ligne, la question est longue et répétitive. Il se demande si le consultant va encore améliorer le questionnaire ou va faire directement un entretien ou recoupement auprès des personnes ressources.

Le choix de la réponse concernant : «existe-t-il …. Et la réponse « par oui ou par non » seulement au niveau de chaque axe rend perplexe. Si la réponse choisie est, par exemple, oui ; Ceci veut dire qu'il y en a qui marche très bien alors que cela ne va pas dans ce sens. Si la réponse est, par exemple, non ;

Cela veut dire qu'on n'a fait rien ; ce qui n'est pas possible car en dix ans nous avons fait des actions relatives à cette PNLCC. Pour ma part, j'ai répondu « non » en apportant des explications.

Le résultat pourrait être biaisé car les réponses négatives pourraient dominer sur tous les axes alors que les réponses négatives ne sont pas justes. Les questions répétitives devraient-être remplacées par une seule question avec un champ libre d'explication ou d'observation.

Nous mettons en place des stratégies mais l'application de ces stratégies est insuffisante. Nous avons finalisé récemment le plan d'action de cette PNLCC (2019). Ce plan d'action contient des indicateurs de suivi pour mesurer et mettre en exergue les activités réalisées et non réalisés par rapport au PNLCC.

Réponse de CLIMATLAS.

Nous avons bien noté vos remarques et nous allons les considérer pendant la réalisation de la politique de mise à jour pour le PNLCC.

Mme Lovakanto RAVELOMANANA coordonnatrice du BNCC REDD+

Actuellement, Madagascar est en cours de la mise à jour de sa CDN. La réalisation de la stratégie à long terme de la faible émission de carbone est aussi en cours. Le plan national d'adaptation y existe mais attend son officialisation par décret. Nous avons le document d'action nationale d'atténuation approprié ainsi que la stratégie nationale de REDD+. La politique est le cadrage des contenus de ces documents. La politique s'y place en amont. Or, le plan d'action nationale de lutte contre le CC (PANLCC) est déjà élaboré. Le consultant devrait avoir connaissance de tous ces documents déjà réalisés et les mettre en cohérence avec cette politique.

Le PANLCC est un document de mise en œuvre de la politique. Ces documents sont nécessaires pour réaliser des projets concrets sur le terrain permettant de déterminer les besoins nécessaires contre le CC. On peut citer comme exemple le programme de protection de côtes de Manakara et de Toamasina dans le cadre du PAZC qui va être mis en œuvre. Ce programme a vu le jour grâce à l'existence du PANA (Plan d'Action Nationale d'Adaptation). Effectivement, après la réalisation de ces documents budgétivores, Il est temps de réaliser des actions sur terrain.

Dans le cadre de lutte contre le CC aussi, il y a des activités soft. Il faut réaliser des outils de base de données, des systèmes de reportages en concordance avec les exigences des accords internationaux. Les respects des exigences internationaux nous permettent de jouir notre droit de financement en tant que pays vulnérable face au changement climatique.

Mr Jonathan ANDREAS

Le PNLCC n'a pas encore de base juridique, ni décret ni loi. Pour cette mise à jour, nous devons prévoir cette base juridique.

Mme Yvannie RABENITANY, Directrice du SNGF

La méthodologie proposée est acceptée. Il faut mettre en évidence les failles constatées de la PNLCC actuelle pour la mise à jour. Concernant le questionnaire, elle propose la consultation directe au lieu de la faire en ligne.

Il faut faire parvenir aux participants avant 48 heures de l'atelier les documents pour s'imbiber du contenu afin d'apporter des remarques et suggestions pertinentes.

Mr Feno Tahina de l'ANAE

D'après ma constatation, la méconnaissance du changement climatique est à différents niveaux. Par conséquent, je propose dans la stratégie plus de sensibilisation au niveau de chaque responsable. Il faut considérer le CC dans le contexte de réduction de la pauvreté et de développement durable. Le CC touche les activités de productions. On observe la diminution de débit des cours d'eau, la rareté et le rétrécissement de la durée de la précipitation. La sensibilisation sur l'importance et les rôles de la forêt est cruciale.

Mme RAHARINOSY, représentant du ministère de l'aménagement du territoire et des travaux publics

Le plan de mise en œuvre doit être disponible rapidement après la politique. La politique nationale sur le changement climatique devrait intégrer la sensibilisation et l'éducation sur cette thématique au niveau des écoles.

Le secteur foncier, qui est transversal, est à intégrer dans la politique du CC, et à considérer dans le moyen de mise en œuvre: à titre d'exemple la sécurisation foncière des aires protégées, les zones des aires frontières pour le reboisement annuel.

La sensibilisation des citoyens est primordiale pour transmettre le message qu'on est déjà en guerre contre le CC tout en demandant leur contribution dans cette guerre.

Mr RATODISON Francis, Région Atsinanana

Tout à l'heure, on a parlé de l'insuffisance de la sensibilisation, l'ignorance, le renforcement de la sensibilisation et les implications des individus devant la conséquence du CC. Le problème est la destruction du récif corallien à cause du réchauffement ainsi que son exploitation illicite. La suggestion est d'introduire des activités génératrices de revenu au profit des populations dépendantes du récif corallien, car l'exploitation de ce récif est de plus en plus importante notamment à Foulpointe. Les différents services font leur possible pour la sensibilisation, mais les exploitants réclament des activités alternatives avant d'abandonner les exploitations de ces récifs.

Mme Clara RAHARISOA, Point focal CC et Genre

L'aspect genre est absent dans la PNLCC. Actuellement, l'aspect genre est considéré en préambule et dans quelques articles de l'accord de Paris. Les impacts du CC, la résilience et la vulnérabilité face aux chocs diffèrent entre homme et femme. Le consultant doit prendre en compte cet aspect genre dans la PNLCC mise à jour.

Mme Lovakanto RAVELOMANANA, coordonnatrice du BNCC REDD+

Le plan d'action national de mise en œuvre de la politique (PANLCC) a été élaboré en 2019. Normalement ce plan d'action devrait être élaboré après la mise à jour du PNLCC. Or nous n'allons pas faire la mise à jour de ce plan d'action après deux ans. Par rapport à cette confusion de calendrier, la mise en cohérence de ces deux documents (PNLCC et PANLCC) est confiée au Consultant.

Mr RAKOTONIRAINY Elysé Odon Unité de coordination et valorisation de la recherche au sein du ministère de l'environnement et développement durable

La PNLCC mise à jour doit avoir une force de loi. Dans l'intégration à tous les niveaux, il est préférable de faire sortir le niveau vertical et horizontal de l'intégration de la politique.

Dans l'axe 5, il y a le volet recherche et transfère de la technologie. La nécessité impérative de cet axe doit être mis en exergue pour promouvoir les aspects recherches et l'utilisation des nouvelles technologies dans la lutte contre le CC.

Mr Serge RAMANANTSOA, USAID

La défaillance se trouve dans l'application de la PNLCC, notamment à sa déclinaison successivement vers la stratégie, la loi, le décret d'application et le plan d'action au niveau régional et communal. Ces chaines d'actions doivent être considérées pour la version mise à jour. Chaque déclinaison doit être relative à une date butoir.

Concernant le questionnaire envoyé par ClimAtlas, On se heurte à la difficulté pour répondre aux questions faute de données relatives à l'application et au suivi des actions. Il faut considérer cet aspect de qualités de données pour pouvoir faire les suivis et les améliorations, mettre en place des systèmes de base de données accessibles.

La PNLCC doit être conjuguée avec la lutte contre la pauvreté. La pauvreté est un facteur bloquant et annule les efforts menés dans le cadre de la lutte contre le changement climatique à différents niveau. Les activités d'adaptation ou d'atténuation doivent avoir une interaction avec la lutte contre la pauvreté.

L'USAID, à travers le gouvernement américain actuel, appuie la lutte contre le changement climatique. Il a y des lignes directrices qui vont être développées pendant la COP 26. Nous devons anticiper en prenant connaissance de ces lignes importantes de la lutte contre le CC du COP 26 et en l'intégrant dans la PNLCC révisée afin de faciliter la coopération et l'obtention du financement. Mr Serge RAMANANTSOA a promis de partager ces lignes directrices.

Mme Lantonirina RATOVONJANAHARY, coordonnateur du CBIT

Durant ces dix années d'existence de PNLCC avec les activités de communications et de sensibilisations realisées par le BNCCC REDD+, on peut affirmer la conscientisation de beaucoup de personnes sur les effets néfastes du CC ainsi que les mesures à apprendre. A travers les programmes de mise en œuvre des politiques, les bénéficiaires touchés par ce programme ont conscients de l'impact du CC et en tiennent compte dans leur calendrier d'activités. L'activité de sensibilisation est déjà un grand axe dans la politique actuelle. Dans la réalisation de la mise à jour, nous devons demander comment on va inciter toutes les parties prenantes, les ONG, les secteurs privés, outres de ce qui sont déjà intégrés dans le plan de mise en œuvre, à déployer plus d'efforts dans la lutte contre le CC.

Concernant l'éducation sur le CC, le ministère de l'environnement à travers le BNCCC- REDD+, le ministère de l'éducation nationale, le ministère de la santé ainsi que la météo ont déjà établis des programmes conjoints pour les écoles primaires et secondaires. Ces programmes étaient déjà soumis à essai en collaborant avec GIZ.

Concernant la déclinaison de la politique au niveau sectoriel, des stratégies ont été établies par le programme CBIT ,qui est un sous-programme du BNCC REDD+, pour la déclinaison de la PNLCC vers les secteurs vulnérables tels que l'agriculture, la santé, l'eau ainsi que les secteurs sources des émissions de GES. Après la réalisation de ces stratégies, il faut procéder aux plans de mise en œuvre.

Suggestions tirées du Chatbox

- Atelier de lancement et de consultation pour la mise à jour de la politique

- Certains participants suggèrent un atelier régional et/ou interrégional.

- Les remarques au niveau du secteur

- L'**Agriculture** est l'ensemble de secteur agriculture, élevage, pêche et génie rural.

- Il est important de renforcer la collaboration avec le ministère de **transport** au niveau de la gestion de parc véhicule surtout les véhicules d'occasion

- Le secteur **santé** fait partie du secteur prioritaire d'adaptation dans le document PANA et le document PNA.

- Il faut considérer le problème d'**insécurité** qui handicape la production des populations

- Les remarques par rapport à la cellule environnementale :

- La cellule environnementale n'a pas forcement de compétence en CC. Par conséquent, il faut le renforcement de capacité de la cellule environnementale.

- La cellule environnementale a-t-elle déjà un TDR ou une fiche de poste claire.

- Emission de GES, investissement, actions d'atténuation et d'adaptation :

- Jusqu'à combien de pourcentage d'augmentation d'émission de gaz à effet de serre que nous deviendrons un pays émetteur ?

- Il faut considérer les efforts d'investissements pour la réalisation des actions d'atténuation et d'adaptation.

- La région Ihorombe et le DREDD Analanjirofo demandent plus de considérations dans le projet concernant le CC car le CC est déjà tangible dans ces régions. Le cyclone ravage les habitations de la zone côtière de Soanierano Ivongo et cause beaucoup de sinistrés.

- Concernant la composante planification et hiérarchisation des mesures d'adaptation, le MEDD initie actuellement un processus de capitalisation et de valorisation des résultats de la recherche scientifique, mise en place d'une base de données interactives et orientations des travaux de recherche.

- La préservation des ressources :

- Le problème au niveau de l'administration forestière est la non application des lois à cause des interventions de certaines hautes personnalités, manque de présence sur terrain pour la couverture notamment au niveau des aires protégés et nouvelles aires protégées, manque de moyen matériel, pression politique sur le relâchement des personnes qui ont commis les délits.

- Il faut mettre en évidence l'attribution du COBA.
- Il faut renforcer les gestions des BV, sources potentielles de captage.

➢ Suivi de la politique :

- Le suivi de la politique nationale de la PGE contient-t-il une dimension CC ?

➢ Accès à l'information :

- Il faut faciliter l'accès aux documents relatifs au CC. Le site MEDD contient déjà des documents.

2.5 Présentation 2 : Etat d'avancement

L'équipe du ClimAtlas a exposé l'état d'avancement des travaux de la mise à jour de la PNLCC. Les jalons d'activités ont été présentés en cochant les tâches déjà réalisées (voir diapos). Après l'état d'avancement, le consultant a présenté :

- les enjeux climatiques nationaux : les aléas climatiques majeurs, les émissions et les secteurs émetteurs de Gaz à effet de Serre, les observations sur les cadres institutionnels pouvant contribuer à la mise en œuvre de la PNLCC, suivis des recommandations ;

- le recueil des dispositions des traités et décisions pertinentes des démarches internationales de lutte contre les changements climatiques :

  - quelques recueils des dispositions et décisions internationales sur l'adaptation, les exemples des dispositions des décisions, et les défis nationaux face aux enjeux climatiques, suivis de quelques recommandations
  - quelques recueils des dispositions et décisions des traités internationaux sur l'atténuation, suivis de quelques recommandations

- l'évaluation de la pertinence des axes stratégiques de la PNLCC par rapport aux démarches internationales et les enjeux climatiques nationaux actuels : exemple pris dans l'axe stratégique 1 (adaptation), dans l'axe stratégique 2 (atténuation) et dans l'axe stratégique 3 (transversale) ;

- analyse des impacts de la COVID 19 sur les capacités nationales de réponse aux changements climatiques, suivi de quelques recommandations ;

- les prochaines étapes notamment le développement des axes stratégiques de la politique nationale révisée, la rédaction de la PNLCC révisée, l'atelier de validation de la politique nationale révisée.

2.6 Questions-réponses sur l'état d'avancement

Représentant de la Région Melaky

Ce sera préférable d'envoyer plus tôt les questionnaires pour pouvoir les répondre correctement. La PLNCC mise à jour doit s'aligner avec la situation post COVID. Des mesures d'accompagnement doivent suivre la politique.

Mr LALASON Aimé Marcelin

Cette recommandation doit s'afficher dans le rapport du consultant : le BNCC REDD+ assure l'appui, le conseil et la coordination des actions de mise en œuvre de PNLCC, des financements relatifs aux CC des acteurs intervenants dans le domaine.

Mr AKARIZAFY Hervé Région Diana

Est-ce qu'on prévoit des stratégies de suivi des évènements climatiques extrêmes. Dans la zone Nord, auparavant le Varatraza apparait tous les 3 mois par an alors qu'actuellement il apparait 8 mois sur 12. De plus, la vitesse de vent est de plus en plus forte. Ceci entraine la diminution de la pluviométrie et induit la sècheresse. La victime est le pêcheur qui n'arrive plus à pratiquer normalement leur activité de pêche à cause de la longue durée de Varatraza (8 mois).

Les mises en œuvre des plans d'adaptation et d'atténuation sont très urgentes pour les pêcheurs. Ce plan d'adaptation n'est pas visible en dix ans après la mise en œuvre de la politique.

Gouverneur de la région Atsimo Atsinanana

Concernant la déforestation, les populations riveraines de la forêt pratiquent le défrichement et la culture sur brulis créant le dérèglement de la fonction du bassin versant qui entraine les problèmes de tarissement d'eau, d'érosion et d'ensablement. Actuellement, ces problèmes touchent plusieurs « Velirano ». Le « Velirano n°10 » stipule la forêt et la lutte contre le CC. Pour notre cas, nous avons confronté à la nuisance due à la chaleur entrainant le recul du calendrier cultural et à l'inondation induisant à la diminution de la production de riz.

Nous devons chercher de solutions alternatives au riverain de la forêt afin de cesser leur activité de défrichement. Il y a déjà des ONG tels que FOREST qui apporte leur alternative au riverain de forêt afin de protéger la forêt.

Durant le COVID 19, l'exploitation illicite de charbon s'explose. Même les bois précieux sont confectionnés en charbon.

Les solutions pourraient être la pratique de l'agroforesterie. L'ODOF « One District On Factory » est complémentaire car l'un de ses objectifs est d'augmenter le revenu des riverains forestiers.

Nous devrions présenter d'autre activité génératrice de revenu pour ces populations riveraines de la forêt.

Dans la région, les matériaux d'usage pour la construction sont des produits forestiers (bambou, ravinala). Or il y a des restrictions imposées à travers la mise en place de réserves forestières au nom de la protection de l'environnement. Devant ce problème, nous proposerions comme alternative la

réalisation de maison en briques. La formation de confection de brique, par exemple, pourrait être proposée auprès des partenaires techniques et financiers.

Mr NIRINA Jean Gabriel,

L'intervention du gouverneur Atsimo Atsinanana met en exergue la manifestation du CC dans sa région. Il faut aussi prévoir la mise à jour du plan d'actions régionales car les plans d'actions régionales définissent les plans d'actions nationales de la PNLCC. La manifestation du CC est arbitraire au niveau de chaque région. Comme exemple, l'aridité de la région Androy et Menabe doit être considéré dans la mise à jour du plan régionale. Pareille aussi pour le cas d'Antananarivo pour l'adduction d'eau, on commence à sentir les effets néfastes du CC.

Le consultant est invité à considérer toutes les remarques émises durant cet atelier.

Suggestions tirées du Chatbox

Concernant Toamasina, l'impact du COVID 19 a causé l'augmentation illicite du récif coralien qui entraine la diminution du service éco systémique et de la résilience.

Pour le cas de Menabe, des mesures doivent être prises contre les paysans qui pratiquent l'agriculture dans les aires protégées car ceci entraine une grande destruction de la forêt.

Réponse de l'équipe du ClimAtlas

Concernant l'investissement, les pays développés assurent le financement. La difficulté pour Madagascar est la faible capacité à mobiliser ces financements et d'assurer les impacts de ces financements à la base, au niveau régional et communal.

Concernant les évènements extrêmes (Varatraza), le Varatraza est devenu un évènement extrême alors que ceci est au départ un événement lent. Faute de suivi, on ne peut pas appréhender cet évènement. Pour le cas du Sud, il y a auparavant le système d'alerte précoce au Kere. Actuellement, il n'y a plus de système d'alerte précoce. Il est donc important de mettre en place le système d'alerte précoce et d'intervention précoce.

Madagascar devient un pays émetteur d'émission de Gaz à effet de Serre lorsque la valeur de carbone séquestrée sera inférieure à celle de l'émission.

Des solutions proposées devraient être analysées profondément pour éviter des nouveaux problèmes graves induits après son application. Pour le cas énoncé par le gouverneur, qui propose la fabrication de brique comme alternative au défrichement et à la culture sur brulis, cette solution est très intéressante comme alternative, mais il serait plus prudent de procéder à une étude d'évaluation des émissions causées par la fabrication de brique et de déterminer la disponibilité des matières première etc.

ClimAtlas a pris note des remarques/suggestions sur l'importance de la base de données multiusage garantissant la transparence et alimentant en informations les rapports climatiques ; la conciliation entre la réduction d'émission de gaz à effet de serre et le développement, notamment la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire ; la multiplication des consultations directs des acteurs dans les

différentes régions de Madagascar (à travers des appels téléphoniques ou des visites sur le terrain) pour constater réellement les changements climatiques et leurs impacts.

ClimAtlas remercie les participants vis-à-vis de leurs remarques et observations qui vont être prises en compte.

III- Clôture de l'atelier

L'atelier a été clôturé par Madame RAVELOMANANA Lovakanto, coordonnatrice du BNCCREDD+. Elle a remercié les participants pour leurs présences, leurs remarques et suggestions pendant cet atelier de lancement de la mise à jour de la PNLCC. Il est primordial de réaliser la mise à jour de la PNLCC car en dix ans, beaucoup de changements ont été constatés, ne serait-ce que l'augmentation des émissions de GES, la diminution du potentiel d'atténuation et l'accroissement de la vulnérabilité. Elle espère que les objectifs inscrits dans cette PNLCC mise à jour serviront de référence pour les activités sur le terrain permettant parallèlement de lutter contre la pauvreté.

Elle est convaincue que le consultant a pris note des remarques émises qui sont toutes pertinentes et à prendre en compte dans la PNLCC révisée. Ces remarques montrent que chaque région a sa spécificité au problème de CC.

L'atelier d'aujourd'hui marque le début du processus de la mise à jour de la PNLCC. Elle compte sur la collaboration active des participants tout au long de l'élaboration de cette politique. Elle remercie également le FES pour son soutien dans les activités du MEDD, surtout pour la mise à jour de la PNLCC.

L'atelier a pris fin à 12h30.